

# Dérapages lors de soirées étudiantes : la faculté de médecine hausse le ton

La fin des examens rouvre une période festive chez les étudiants. Jeudi, le président de l'université de Lille et le doyen de la faculté de médecine ont annoncé renforcer leur coopération avec les forces de l'ordre pour lutter contre les dérives des fêtes massivement alcoolisées. Une politique ferme de sensibilisation. Et de sanctions.

PAR ANNE-SOPHIE HACHE  
ashache@lavoixdunord.fr

**RÉGION.** « Il est anormal que des étudiants, qui seront de futurs professionnels de santé, soient susceptibles, pendant leurs études, de mettre en danger la vie d'autrui. »

Le ton est ferme. Alors que la fin des examens rouvre une période festive chez les étudiants, le président de l'université de Lille, Régis Bordet, veut faire passer le message : la lutte contre les dérives alcoolisées des fêtes étudiantes est renforcée. « On ne parle pas, ici, des soirées organisées dans le cadre institutionnel de l'université, dont l'encadrement est chaque année renforcé, où des étudiants engagent leur responsabilité. »

“ Ces jeunes qui veulent être médecins doivent être propres au plan pénal. ”

Et on ne parle pas de n'importe quels étudiants, mais de futurs professionnels de santé en médecine, pharma, dentaire qui, observe le doyen de l'UFR des sciences de la santé et du sport, Dominique Lacroix, concentrent les dérives dangereuses observées lors de fêtes privées, massivement alcoolisées, d'intégration ou pas d'ailleurs : humiliations, bizutages, alcoolisations forcées, violences physiques, sexuelles ou sexistes, etc. On se souvient de la mort, le 9 juillet 2021, d'un étudiant, au retour d'une soirée d'intégration, probablement en état d'ivresse.



En médaillon de g. à d., Christel Beaucourt, vice-présidente de l'université de Lille, Dominique Lacroix, doyen de l'UFR des sciences de la santé et du sport, et Régis Bordet, président d'une université de Lille en lutte contre les dérives de certaines fêtes estudiantines. PHOTOS PIERRE LE MASSON ET ARCHIVES PASCAL BONNIÈRE

« On est allé crescendo sur les actions de prévention. » Depuis un an, l'université a travaillé sur « un plan d'action », avec de la formation en première année, un atelier pratique sur le sujet en deuxième année effectif en septembre, un module « étudiants sentinelles » en troisième et quatrième années, chargés de repérer leurs pairs en difficulté, des

chartes, une lettre ouverte de mise en garde...

## UN VOLET RÉPRESSIF RENFORCÉ

Une sensibilisation qui, vu l'ampleur du phénomène, assimilé à une tradition, dans la plus grosse faculté de médecine de France, s'accompagne d'un volet répressif renforcé, en lien avec la préfecture, alertée par l'université des

lieux et des périodes de prédilection de ces fêtes, comme en cette veille des vacances.

« Nous serons aussi amenés à prendre des sanctions pénales, pour lesquelles nous avons besoin d'un accompagnement des services de l'État, mais aussi des mesures disciplinaires, prévient le président de l'université. Ces jeunes qui veulent être médecins doivent

être propres au plan pénal, ils doivent être conscients que cela engage leur avenir. Ces prises d'alcool massives s'accompagnent de dégâts cérébraux qu'on connaît et de conséquences sur les capacités cognitives chez de futurs praticiens qui seront amenés à poser des diagnostics. Si l'on n'est pas capable de se prendre en charge soi-même, l'est-on pour les autres ? » ■